



## Gardes des étudiants hospitaliers - CHU Minjot

### Permanence des soins

Les horaires des gardes sont les suivantes :

- de 18h30 à 08h30 la semaine (de 18h00 à 08h30 pour les Urgences Pédiatriques)
- de 12h30 à 8h30 les samedi
- de 8h30 à 8h30 les dimanches et jours fériés

Les lignes de garde des étudiants hospitaliers au sein du CHU sont les suivantes :

- Gynécologie-Obstétrique (Pôle 2) : 1 étudiant
- Urgences Adultes Médicales (Pôle 3) : 2 étudiants
- Réanimation Médicale (Pôle 3) : 1 étudiant
- Réanimation Chirurgicale (Pôle 3) : 1 étudiant
- Unité de Soins Intensifs de Cardiologie (Pôle 4) : 1 étudiant
- Urgences Traumatologiques (Pôle 6) : 2 étudiants
- Urgences Adultes Chirurgicales (Pôle 7) : 1 étudiant
- Urgences Pédiatriques Médicales (Pôle 8) : 1 étudiant
- Urgences Pédiatriques Chirurgicales (Pôle 8) : 1 étudiant

L'étudiant de garde pour les Urgences Adultes Chirurgicales (Pôle 7) est porteur d'un bip qu'il doit retirer à la centrale des alarmes (RDC Bâtiment Gris) avant de prendre sa garde.

### Plannings de garde

Le planning de garde pour les Urgences Adultes Médicales est établi par la Direction des Affaires Médicales puis diffusé sur le site Boudu.org et les différents groupes Facebook de promotion, au cours de la deuxième quinzaine du mois précédent.

Le planning de garde pour les Urgences Adultes Chirurgicales (Pôle 7) est établi par les étudiants eux-mêmes. Ce planning doit être **transmis à la Direction des Affaires médicales ([dam-interne@chu-besancon.fr](mailto:dam-interne@chu-besancon.fr)) au plus tard une semaine avant le début de la période de stage concernée.**

Les autres plannings de garde sont établis par les étudiants eux-mêmes puis transmis, avant le début de la période de stage concernée, aux secrétariats suivants :

- Gynécologie-Obstétrique (Pôle 2) : [spierre@chu-besancon.fr](mailto:spierre@chu-besancon.fr)
- Réanimation Médicale (Pôle 3) : [rea-medicale@chu-besancon.fr](mailto:rea-medicale@chu-besancon.fr) et [c1chauvin@chu-besancon.fr](mailto:c1chauvin@chu-besancon.fr)
- Réanimation Chirurgicale (Pôle 3) : [anesthesiologie@chu-besancon.fr](mailto:anesthesiologie@chu-besancon.fr)
- Unité de Soins Intensifs de Cardiologie (Pôle 4) : [cardiologie@chu-besancon.fr](mailto:cardiologie@chu-besancon.fr) et [mtliegeon@chu-besancon.fr](mailto:mtliegeon@chu-besancon.fr)
- Urgences Traumatologiques (Pôle 6) : [traumato-urgences-secret@chu-besancon.fr](mailto:traumato-urgences-secret@chu-besancon.fr)
- Urgences Pédiatriques Médicales et Chirurgicales (Pôle 8) : [rea-infantile@chu-besancon.fr](mailto:rea-infantile@chu-besancon.fr)

Dans un souci d'uniformisation, les différents plannings de garde doivent être rédigés puis transmis au CHU selon le format suivant : **NOM Prénom.**